



Syndicat Local Pénitentiaire des Surveillant(e)s **Et Surveillant(e)s brigadiers Non-Gradé(e)s**

C.D.CHÂTEAUDUN



Failles inacceptables :

L'Administration Pénitentiaire expose à nouveau ses lacunes !!!

Ce mardi 09 avril 2024 restera gravé comme un triste rappel des dysfonctionnements persistants de l'administration pénitentiaire. Une nouvelle fois, la négligence et l'incompétence bureaucratiques se sont manifestées de manière frappante, avec l'inclusion soudaine d'un individu dangereux dans la liste des transfèvements du jour.

La réapparition de ce détenu notoire, déjà transféré en 2022 pour son implication présumée dans des activités incitant à la violence et à la vengeance, est tout simplement alarmante. Malgré ses antécédents de menaces explicites envers le personnel et les autres détenus, la décision a été prise de le transférer vers notre établissement, suite à de nouveaux actes de brutalité survenus à Châteauroux. Il est à noter que son transfert initial au CPOS était recalé par ces derniers.

Face à cette décision catastrophique de l'administration, le SPS a dû intervenir immédiatement pour condamner cette grave négligence en matière de sécurité. L'argument avancé selon lequel la plupart des individus impliqués dans ces incidents ne sont plus présents ne saurait suffire, puisqu'il en reste bel et bien un, exposant l'établissement à des risques inconsidérés.

Des mesures préventives urgentes sont indispensables pour prévenir tout danger immédiat. Le bien-être et la sécurité du personnel doivent primer, et le SPS s'engage à agir sans délai pour organiser le transfert immédiat de ce détenu à haut risque, afin de protéger l'intégrité de notre établissement contre de telles erreurs grotesques de la part de l'administration.

Le SPS, 100% Surveillant(e)s, 100% Indépendant !

Le 10 avril 2024, le bureau local.

Mail : sps-di.dijon@hotmail.com site internet : www.sps-penitentiaire.fr